

Disponible gratuitement en téléchargement pour iPhone ou Android, l'appli mobile Caf - Mon Compte me permet de consulter mon dossier et de faire de nombreuses démarches depuis mon smartphone.

Comment accéder à l'appli Caf – Mon Compte ?



Pour me connecter, je peux :

- 1 **Saisir les 13 premiers chiffres de mon numéro de sécurité sociale** (c'est le numéro à 15 chiffres qui se trouve sur ma carte vitale) et mon **mot de passe**. Si je n'ai pas de numéro de sécurité sociale, j'indique mon identifiant provisoire.
- 2 **Choisir de me connecter via FranceConnect**. Je choisis avec les identifiants de quel compte (ex: Ameli) je souhaite me connecter.
- 3 Si je ne suis **pas encore allocataire** mais que je fais partie d'un foyer allocataire (conjoint, enfant de plus de 15 ans, personne à charge), je peux aussi **créer Mon Compte**

À savoir : si mon téléphone possède un **lecteur d'empreinte digitale ou de reconnaissance faciale**, je peux me connecter encore plus simplement !

Quelles sont les informations disponibles ?



- 1 **Mon dernier paiement** : affichage de mon dernier paiement et accès au détail de mes allocations.
- 2 Une série d'onglet comprenant :
 - **Mon relevé de compte** à télécharger en pdf,
 - **Mes attestations** de paiement ou de quotient familial
 - **Mes courriers, courriels** pour les consulter directement.
 - **Mes dettes** pour consulter ou rembourser tout ou partie de mes dettes en ligne. Cet onglet apparait seulement si je dois rembourser la Caf.
- 3 **Mes alertes** pour être averti des démarches à réaliser ou des informations à communiquer.
- 4 **Un accès direct aux rubriques principales** : la page d'accueil, mes allocations, mes démarches, mon profil et le menu.
- 5 **Le menu** permet d'accéder aux autres rubriques comme « mes ressources » ou « Gérer mon compte ».

Bon à savoir : le **Chatbot** me permet d'être aidé dans mes démarches.



À quoi servent les accès directs ?

Les accès directs me permettent d'accéder directement aux principales rubriques :



① MES ALLOCATIONS avec 2 onglets :

- L'onglet « **Mes droits** » m'indique l'ensemble des aides dont je bénéficie,
- L'onglet « **Mes paiements** » me permet de visualiser les derniers paiements effectués sur mon compte bancaire. C'est dans cet onglet que s'affichent les éventuelles retenues, le détail de mes dettes et la possibilité de **rembourser tout ou partie en ligne**.

② MES DÉMARCHES avec également 2 onglets :

- l'onglet « **À transmettre** » m'informe des documents justificatifs attendus par la Caf. Je peux directement répondre à cette demande. Je peux aussi envoyer des documents sans que ma Caf ne me le demande ;
- l'onglet « **À consulter** » reprend l'ensemble des démarches effectuées sur les 24 derniers mois.

③ **Mon profil** me permet de consulter mes informations et de modifier directement ma situation familiale ou professionnelle, mes coordonnées de contact (adresse postale, mail, téléphone) et mes coordonnées bancaires.

Je peux également faire une déclaration de grossesse et de naissance. Les modifications possibles sont indiquées par un crayon . Je clique sur ce crayon pour modifier mes informations.

Quelles sont les démarches possibles depuis l'appli ?



Un certain nombre de démarches sont accessibles depuis l'appli Caf – Mon Compte :

- Ma déclaration trimestrielle de ressources pour le Rsa ou la Prime d'activité,
- La déclaration de maintien dans les lieux pendant l'été ou de bourse si je suis étudiant.
- L'envoi du certificat de scolarité de mes enfants pour l'allocation de rentrée scolaire (Ars) et la possibilité de joindre des documents demandés par la Caf pour traiter mon dossier.
- une déclaration de grossesse et de naissance.
- Mes changements de situation familiale ou professionnelle, de coordonnées de contact (adresse postale, adresse mail et téléphone) et de coordonnées bancaires,
- Les changements concernant mes enfants et autres personnes à charge (arrivée, adoption, départ...)
- Le remboursement en ligne de mes dettes.
- La rubrique « Gérer mon Compte » me permet de changer mon mot de passe, donner une procuration à mon conjoint et de voir mon historique.